



Envie de dépolluer les cours d'eau de façon insolite ? Pêche à l'aimant !



21/04/2023

Quand on parle de « pêche », on l'assimile tout de suite aux poissons et autres crustacés... Et pourtant, il existe une autre forme de pêche, de plus en plus pratiquée, et qui n'a strictement rien à voir : la pêche à l'aimant ! Tu en as peut-être déjà entendu parler sur les réseaux sociaux ou à la télévision. Cette pratique a le double avantage d'être écologique (quand elle est bien faite) et divertissante. C'est le billet de la semaine !



Repêcher des objets métalliques parfois insolites

Le principe est simple : une corde avec au bout un aimant (très puissant qui va être jeté dans un cours d'eau afin d'y repêcher des objets métalliques... Mais quel est le but de cette pratique ? Il est double : tout d'abord, faire remonter à la surface des pièces de toutes sortes (vélos, trottinettes, panneaux de signalisations...) mais aussi, dépolluer les cours d'eau d'une façon originale et amusante !

Mais attention, il y a des règles ! En effet, il est tout d'abord **interdit de « pêcher à l'aimant » sur des voies navigables**. Et pour pêcher dans des voies non-navigables, tu devras suivre une formation (d'une matinée) à l'AWap (Agence Wallonne du Patrimoine) et t'acquitter d'une licence à **40€**.

Tu peux regarder [ce reportage de la télévision locale liégeoise](#) sur des pêcheurs à l'aimant qui récoltent des objets au fond de la Meuse.

Une pratique accessible à tout le monde !

Ceci dit, la pêche à l'aimant est accessible à tout le monde puisque le matériel est simple et pas trop cher :

- une bonne paire de gants ;
 - une corde assez longue (entre 15 et 30 mètres) ;
 - un aimant qui, en fonction de sa force, permet de remonter des objets plus ou moins lourds (entre 80 et 150 Kg).
- Tu peux en trouver à partir de 15€ en ligne ou dans certains magasins spécialisés.

L'autre avantage, c'est qu'il est parfois possible de tomber sur des trésors ! Enfin... En tout cas, des découvertes inattendues. Euh, et parfois même dangereuses ! Certains pêcheurs à l'aimant ont déjà remonté à la surface des obus datant de la dernière guerre mondiale. Quand tu te retrouves dans ce type de situation, tu dois impérativement prévenir la police, ne pas toucher la pièce métallique que tu viens de pêcher, et t'en éloigner.

Une pratique qui gagne en popularité

La pratique de la pêche à l'aimant connaît un essor important ces dernières années, même si elle existe depuis plus de 40 ans. Mais elle est devenue populaire grâce aux réseaux sociaux et à des youtubeurs comme [ChrisDetek](#), spécialiste de la pêche à l'aimant et de la détection de métaux. Il a notamment réalisé [une vidéo avec le célèbre streamer Inoxtag](#) !

https://www.youtube.com/watch?v=pHtHesb9h80&ab_channel=ChrisDetek

Tu as aussi la chaîne YouTube « [Pêcheur de trésors](#) », qui est spécialisée dans cette pratique et qui compte près de 300.000 abonnés : https://www.youtube.com/watch?v=xelnVfdCqA&ab_channel=P%C3%AAcheurDeTr%C3%A9sors

Tu t'en rends compte, cette pratique est parfois carrément devenue virale. Mais il y a des règles à prendre en compte. Tu ne peux pas faire n'importe quoi. Pour en savoir plus, tu peux lire cet article : <https://www.rtb.be/article/la-peche-a-laimant-une-discipline-avec-des-regles-tres-strictes-10793007>

Et n'hésite pas à faire un tour sur le site de l'AWAP ! Tu peux [les contacter ici](#) si tu as des questions.

Contacter Infor Jeunes

[Trouver un centre](#)

[Nous contacter en ligne](#)